

[Text]

“fanatics” as being myself and others who take a different view.

**Mr. Kaplan:** The rule of law is not what you say. The rule of law is what the courts say. And according to the opinions we have, a court would find an action by a policeman, a peace officer, like going behind a house at night in the course of his duty to be lawful, perfectly lawful. So they do comply with the rule of law, and that is the point I am making. The letter of the law may not precisely codify everything that a policeman can do in proper law enforcement.

**Mr. Robinson (Burnaby):** Mr. Chairman, I am not talking about the substance of the minister's remarks. I would ask you to ask him to—

**The Chairman:** The word “fanatic” is . . .

**Mr. Robinson (Burnaby):** —withdraw the reference to “fanatics” to any member of this committee—or any other committee, for that matter—who takes a different view from his.

**Le président:** Comme on le dit, je vais prendre cette question en délibéré. On va le vérifier dans *Beauchesne* et on rendra une décision plus tard. Je crois que je ne suis pas en mesure, maintenant, de prendre une décision et, deuxièmement, je ne sais si, à titre de président de comité, et sur la question de savoir si c'est un mot qui respecte les règles parlementaires, je peux me prononcer.

De toute façon, on va vérifier cela et on rendra une décision plus tard. .

• 1235

Je laisse maintenant au ministre le soin de continuer à répondre à M. Hnatyshyn et ensuite, quoiqu'il soit un petit peu en retard, peut-être que M. Crosby pourra poser quelques questions.

**Mr. Kaplan:** Finally, I have been invited to comment on the findings of the McDonald Commission about the responsibility of ministers and the government, and I am not going to accept the invitation to comment on it. The findings are there. We were following a model in which considerable autonomy was given to the security service under a mandate. They were expected to understand that mandate, interpret it and apply it with little ministerial direction.

Two royal commissions have now recommended that there should be substantial ministerial responsibility and direction and accountability to Parliament. We are proposing to move to that model where the security service is independent of the RCMP. That involves a number of risks. We are trying, in the design of the model and following the insights of the McDonald Commission, to minimize those risks to ensure that the security service will not be abused by the government, will not be used for partisan purposes, will continue to be effective, will attend properly to the national security.

[Translation]

qualifier de «fanatiques» les gens comme moi qui ne partagent pas son avis.

**M. Kaplan:** Pour ce qui est de la règle de droit, il ne s'agit pas de ce que vous dites. Elle est telle que la définissent les tribunaux. Selon la jurisprudence les tribunaux trouveraient tout à fait légitime qu'un policier, un agent de la paix se rende derrière une maison, le soir, dans le cadre de ses fonctions. Ainsi, les policiers respectent la règle de droit. La lettre de la loi peut ne pas préciser toutes les mesures qu'un policier peut prendre en cherchant à faire respecter la loi.

**M. Robinson (Burnaby):** Monsieur le président, je ne critique pas ici le fond du discours du ministre. J'insiste que vous lui demandiez . . .

**Le président:** Le terme «fanatique» est . . .

**M. Robinson (Burnaby):** . . . de ne pas qualifier de «fanatique» un député de ce Comité, de n'importe quel autre comité, qui ne partage pas son avis.

**The Chairman:** As we say, I will take the matter into consideration. I will check with *Beauchesne* and comment on this later. I am not sure that I can make a decision on this and secondly, as chairman of the committee, or whether this term is parliamentary.

Anyway, I will check on this and come to a decision later on.

I will let the minister respond to Mr. Hnatyshyn's comments and, though it is somewhat late, Mr. Crosby might want to ask some questions.

**M. Kaplan:** On m'a demandé de faire des observations sur les résultats de l'étude de la Commission McDonald sur la responsabilité des ministres et du gouvernement, mais je ne le ferai pas. On connaît les résultats. Le système accordait beaucoup d'autonomie au service de sécurité en vertu d'un mandat. Les services de sécurité devaient comprendre et interpréter ce mandat et y donner suite sans qu'il soit nécessaire au ministre d'en expliquer les grandes orientations.

Deux commissions royales d'enquête ont recommandé que le ministre soit tenu responsable dans une plus grande mesure, qu'il imprime une orientation et qu'il soit comptable au Parlement. Nous nous proposons d'adopter le modèle selon lequel les services de sécurité ne dépendent pas de la GRC. Cette entreprise comporte certains risques. Dans la conception du modèle, et en tenant compte des recommandations de la Commission McDonald, nous tentons de réduire ces risques au minimum pour assurer que le gouvernement n'abuse pas des services de sécurité, qu'il ne l'utilise pas à des fins partisans, qu'ils continuent d'être efficaces et de veiller à la sécurité nationale.